

LABEY Bérangère

22 mai 2022, retrait sans remplacement

Suite à la déclaration déposée par téléprocédure sur le site internet du ministère de la Justice, considérée comme complète le 21 mars 2022, et en l'absence d'opposition du garde des Sceaux, ministre de la Justice, dans le délai de deux mois à compter de cette date,

Le retrait de Maître Bérangère, Claudie LABEY, huissier de justice associée, membre de la société par actions simplifiée « CARRU GAUTHIER ROZIER-LABEY CARRU CROZE BASSON », titulaire d'un office d'huissier de justice à la résidence de Bollène (Vaucluse), et d'un office d'huissier de justice à la résidence de Nyons (Drôme), a pris effet.

La dénomination sociale de la société est ainsi modifiée : « CARRU GAUTHIER CARRU CROZE BASSON »

Associé (s) en exercice :

Laurence BASSON, Franck CARRU, Aurélie CARRU-IBERT, Marie-Hélène CROZE, Thierry GAUTHIER

Publication légale Depuis le 1er janvier 2021, la Chambre nationale des commissaires de justice (CNCJ) doit assurer la publicité de certains mouvements impactant les offices qui ne font plus l'objet d'un arrêté du garde des Sceaux (art. 7-1 D. 2018-872 du 9 octobre 2018)